

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **Lundi 9 mars 2015****Le Conseil Municipal****☞ Auberge Remoray**

A partir du 1^{er} avril, l'Auberge est mise en gérance à la société « les Ch'tits Comtois » Mme et M. Lemay.

☞ Secrétariat de Mairie

Mme Anne-Laure Janier est recrutée comme secrétaire de Mairie à partir du 20 avril 2015.

☞ Participation aux branchements eau et électricité

La commune refacture les travaux effectués pour la viabilité des parcelles de M. Guion et de M. Schmidt au prix coûtant, soit 2292€ par parcelle.

☞ Comptes administratifs 2014

Le Conseil examine et valide en l'absence du Maire, la concordance des écritures entre les comptes administratifs et les comptes de gestion de l'année 2014, et vote, à l'unanimité des membres présents, les comptes administratifs de l'année 2015.

- Budget Cnal :	excédent de fonctionnement de	480 961.86 €
	déficit d'investissement de	406 873.12 €
- Budget Eau :	excédent de fonctionnement de	13 308.91 €
	excédent d'investissement de	2 519.79 €
- Budget Bois :	excédent de fonctionnement de	10 956.70 €
	déficit d'investissement de	10 828.07 €
- Budget Auberge :	excédent d'investissement de	11 650.87 €
	excédent d'investissement de	12 109.08 €

☞ Elections départementales du 22 et 29 mars 2015

Le Conseil décide que le scrutin pour les élections municipales des 22 et 29 mars 2015 se tiendra à la **Salle des Fêtes de Remoray** de 8h à 18h.

Le Maire
Jean-Paul VUILLAUME